Elle devait travailler elle-même à leur conversion et préparer une légion d'elite qui, sur les pas de Jésus, irait elle-même à la conquête des ames.

Le Souverain Juge, assis au tribunal de sa justice, brandissait de sa main trois dards enflummés, qu'Il se préparait à lancer sur la terre, pour foudroyer les hommes, à cause de leurs crimes. Mais Marie était là, intercédant pour les pauvres pecheurs, elle s'interposa devant le courroux de son Fils irrité, en lui présentant deux hommes qui déjà l'avaient une fois apaisé: Dominique et François. A son tour, le Séraphique Père, présentait à Jésus courroucé, Colette, l'humble recluse. La mission de celle-ci était donc de continuer l'œuvre de saint François, d'arrêter les foudroyants effets de la justice divine, en intercédant pour les pécheurs, en s'efforçant de les ramener tous dans les sentiers de la vertu et du bonheur.

Comme aux siècles de François et de Colette, un cri s'élève de la terre, et c'est le cri de l'iniquité: par nos prières et par la sainteté de notre vie, arrêtons la colère de Dieu justement irrité contre les hommes. En union avec la Très Sainte Vierge, présentons-lui, en nos personnes, Dominique et François, puisque nous sommes leurs enfants. N'est ce pas d'ailleurs la volonté et la conduite de notre Père commun Léon XIII qui se présente, suppliant devant Dieu, revêtu de l'habit du Tiers Ordre et le Rosaire à la main?

-0-:0:-0-

QUE MES TERTIAIRES SOIENT DE VRAIS RELIGIEUX.

"Les religieux et ceux qui ont renoncé au siècle sont spécialement astreints à des obligations plus nombreuses et plus grandes. Nous devons abandonner tout ce qui ne nous est pas nécessaire et prendre en haine notre corps avec les vices et les péchés. Car le Seigneur dit dans l'Evangile: "Tous les maux viennent du cœur." Il nous faut aimer nos ennemis et faire du bien à ceux qui nous haïssent, observer les préceptes et les conseils de notre Rédempteur, nous renoncer et lier nos corps au joug de l'esclavage et de l'obéissance envers lui.

S. François, Epist. II.